

CONFIDENTIEL 1	TV SUR CABLE,... 4	PROGRAMMES, AUDIENCES 7
TELE MAISON : en procédure de cession ; Vivolta intéressée	TV5 MONDE : nouveaux accords de distribution aux Etats-Unis avec Comcast	FRANCE 2 / COYOTE : <i>L'œil en coulisse</i> , nouveau magazine présenté par Aline Afanoukoé, lancé fin janvier.
FILM FRANCAIS : arrivée de Laurent Cotillon en tant qu'éditeur	BFM BUSINESS : arrivée sur Fransat	ARTE / AXE SUD PROD. : nouvelle case hebdomadaire dédiée au théâtre pour enfants
A LA UNE 1	TNT 4	TELETHON 2010 : le seuil de 90 millions d'euros franchi hier
FRANCE TV / BBC : première coproduction d'une série de fiction	ENTREPRISES ET MARCHES 5	DISTINCTIONS 8
INSTITUTIONNEL 2	TV 3D : entre 20 et 30 % des foyers équipés d'ici 2015 dans les principaux pays européens, selon une étude	PRIX DE LA PLUS BELLE HISTOIRE DE MER : le journaliste de France Info Christian Bex récompensé
FRANCE 2 / AMENDE : la direction de France Télévisions prend acte	JUSTICE 5	REVUE DE PRESSE 9
COLLECTIF BUDGETAIRE : adoption d'un amendement relatif au crédit d'impôt à la production TV et cinéma	INTERNET 6	AGENDA 10
AEF : C. Ockrent « pas informée » d'un espionnage, mais associée « pleinement » à enquête policière	TELEVISEURS CONNECTES : accord entre l'Ina et Philips	FOCUS SUR 11
FRANCE TV : la « note d'orientation stratégique » envoyée aux managers	DISPARITION 6	Groupe Sporever
	JEAN BELIARD : décès de l'ancien dg de Radio Monte-Carlo	PLAN DE FINANCEMENT 12
	JEAN-MARIE LEFEBVRE : décès du journaliste de RTL	<i>Nicolas Le Floch</i> (épisodes 5 et 6)
	NOMINATIONS 6	

Confidentiel

TELE MAISON : en procédure de cession ;Vivolta intéressée

Selon nos informations, la société **Communication et Programme International** (CPI), éditrice de la chaîne **TéléMaison** (ex-Du Côté de chez vous TV), est en **redressement judiciaire** depuis le 30 septembre. Une procédure de **cession ou de continuation de**

l'activité a été ouverte le 16 novembre dernier. La clôture de remise des offres est fixée au **jeudi 16 décembre**. La chaîne **Vivolta** (groupe Télévista) examine le dossier et devrait déposer une offre. ■

FILM FRANCAIS : arrivée de Laurent Cotillon en tant qu'éditeur

Selon nos informations, **Laurent Cotillon**, ancien éditeur de Hi-Media Publishing, est arrivé lundi au **Film français** en tant que **directeur d'édition** (éditeur). Il remplace **Alexandre Thévenet** qui quitte le **groupe Mondadori**. Laurent Cotillon a notamment créé le site

toutlecine.com, dont il était l'éditeur, au sein de Hi-Média. Il était auparavant directeur adjoint de la rédaction en charge du pôle loisirs (*Ciné Live*, *L'Ecran fantastique*, *DVD Live*) du groupe Cyber Press Publishing où il avait créé *Ciné Live* en 1997. ■

A la Une

FRANCETV / BBC : première coproduction d'une série de fiction

France Télévisions et la **BBC** vont coproduire une **série policière**, intitulée **Mort au paradis** (*Death In Paradise*, 8 x 60') pour un **budget de 10,7 millions d'euros**, a annoncé hier **BBC Worldwide**, la branche commerciale de la BBC, qui a négocié l'accord avec le groupe public français. C'est **la première fois** que la BBC et France Télévisions coproduisent une série de fiction. **Mort au**

paradis sera également produite avec **Red Planet Pictures**, la société du Britannique **Tony Jordan**, scénariste du feuilleton *EastEnders* (BBC) et co-créateur de la série *Life on Mars*, et **Atlantique Productions** (Lagardère Entertainment), en association avec **BBC Worldwide** et **Kudos Film & TV** (**Shine Group**), producteur des séries anglaises *M1-5* et *Life On Mars*. ■ ■ ■



Le groupe AMP VISUAL TV

le prestataire de vos tournages
moyens mobiles SD/HD/3D, plateaux de 75 à 1000 m2

www.ampvisualtv.tv

■ ■ ■ Destinée à une diffusion sur **BBC One** et **France Télévisions**, la série sera tournée **à partir du mois d'avril en Guadeloupe** tandis que la postproduction se tiendra **à Londres**. La **distribution** n'a pas encore été finalisée. Le scénario a été confié au Britannique **Robert Thorogood**, découvert dans le cadre du concours annuel de scénaristes organisé par Red Planet Pictures.

Cette série de huit épisodes suivra les aventures du très sérieux policier britannique Richard Hill, nommé aux Antilles pour enquêter sur plusieurs crimes. Une destination paradisiaque pour tous mais vécue comme un enfer par le policier qui déteste le soleil et la mer et

ne parvient pas à s'habituer aux méthodes locales. Chaque épisode retracera une enquête. La **production exécutive** sera assurée par **Tony Jordan** (Red Planet Pictures) et **Polly Hill** (BBC).

« C'est un grand exemple de notre travail de coproduction internationale, basé sur le thème universel de **l'enquête criminelle avec une touche de comédie** », a indiqué **Sophie Gigon** (pôle développement et international de l'unité fiction de France Télévisions), citée dans le communiqué, se félicitant de cette première coproduction de fiction avec la prestigieuse « Beeb ». ■

Institutionnel

FRANCE 2 / AMENDE : la direction de France Télévisions prend acte

La direction de **France Télévisions** a réagi hier à **l'amende de 100 000 € infligée par le CSA à France 2** pour manquement à la déontologie dans un JT de 13 h du 1er octobre 2009 (nos informations d'hier), affirmant prendre acte de cette décision. France 2 avait diffusé un reportage sur la récidive des délinquants sexuels en présentant, à tort, un enfant nommé désigné comme décédé lors d'un

enlèvement. France Télévisions « rappelle qu'un **rectificatif avait été fait à l'antenne** dans la même édition d'information », soulignant que les téléspectateurs avaient été « immédiatement sensibilisés ». La direction du groupe affirme que la « préoccupation permanente » de la direction des rédactions est de « **vérifier ses sources et, entre autres, d'assurer la protection de l'enfance** ». ■

COLLECTIF BUDGETAIRE: adoption amendement relatif au crédit d'impôt à la production TV/ciné

Les députés, qui examinent actuellement en séance publique **le projet de loi de finances rectificative** (Collectif budgétaire), ont **adopté** hier après-midi **l'amendement** (n°333 ; article additionnel après article 12) permettant de « rectifier une erreur rédactionnelle dans les conditions ouvrant droit au **crédit d'impôt relatif à la production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles** introduit par la loi de finances pour 2004 ». Déposé par **Patrice Martin-Lalande**, rapporteur spécial du budget « médias », cet amendement, qui avait été adopté en commission des Finances, vise à clarifier la rédaction des conditions ouvrant droit au crédit d'impôt relatif à la production d'œuvres cinématographiques ou

audiovisuelles. La nouvelle rédaction précise que sont éligibles au titre des dépenses, **l'ensemble des rémunérations des auteurs**, et non plus exclusivement celles prenant la forme d'avances à valoir sur les recettes. L'amendement a reçu les avis favorables du ministre du Budget **François Baroin** et du rapporteur général du budget, **Gilles Carrez**.

En revanche, l'amendement (n°283 après l'article 12, cosigné par Patrice Martin-Lalande, Laure de La Raudière, Pierre-Christophe Baguet, Christian Kert et Franck Riester) ayant pour objet de restaurer le crédit d'impôt à la **distribution des œuvres audiovisuelles** (amendement) **est tombé**, faute de défenseur. ■

DECRETS TASCA / SERIE CLUB : accord avec la SACD et la Scam

En parallèle de l'accord conclu avec l'Uspsa, le SPFA et le Spect sur sa nouvelle contribution à la production audiovisuelle, **Série Club** a également signé - comme ça a été le cas pour l'ensemble des accords interprofessionnels sur cette question - un **accord** avec

les sociétés d'auteurs, la **SACD** et la **Scam**. Rappelons que, selon le texte, la chaîne codétenue par les groupes TF1 et M6 est soumise à une obligation d'investissement de 12 % dans les programmes audiovisuels, dont 8,5 % dans les œuvres patrimoniales. ■

AEF : C. Ockrent « pas informée » d'un espionnage, mais associée « pleinement » à enquête policière

Christine Ockrent, dg déléguée de l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF), de France 24 et de RFI, a

affirmé hier sur RTL qu'elle n'avait **pas été informée** par **Alain de Pouzilhac**, pdg de l'AEF, de ■ ■ ■

■ ■ ■ France 24 et de RFI, de la décision de ce dernier de **confier une enquête au cabinet privé** Forensic and Legal Services concernant un espionnage informatique à l'AEF. Elle a aussi affirmé **ne pas avoir été informée d'un système d'espionnage**, mais dit être « **pleinement** » associée à l'enquête en cours de la brigade financière.

Cette affaire d'espionnage a entraîné la mise à pied, fin novembre, de **Candice Marchal**, jusqu'alors responsable des coordinations de l'AEF, et proche collaboratrice de Christine Ockrent. L'enquête de Forensic and Legal Services est intervenue, en novembre, à la demande d'Alain de Pouzilhac, parallèlement à une enquête de la brigade financière, déclenchée après une plainte contre X déposée le 7 octobre par la direction de l'AEF. « J'ai découvert que des experts judiciaires appartenant à une boîte privée ont procédé à une analyse informatique » et que « **ce rapport dont je n'ai pas été avertie et dont je n'ai pas eu connaissance** » a été « distillé à quelques journalistes choisis », a affirmé hier Christine Ockrent. Cette enquête privée a été effectuée à la demande d'Alain de Pouzilhac « **sans que j'en sois informée** », a-t-elle souligné. Invitée hier du *Grand journal* Sur Canal+, elle a assuré avoir dû aller sur internet pour pouvoir le lire.

« Pleinement associée » à l'enquête de police

Christine Ockrent a, en revanche, affirmé avoir été

« **pleinement** » associée à la plainte déposée contre X, et à l'enquête de la brigade financière. Mais elle a précisé sur Canal+ hier soir n'avoir appris l'existence de cette plainte que le 8 octobre, soit au lendemain de son dépôt. La dg déléguée a aussi dit, sur RTL, ne pas avoir été informée d'un quelconque espionnage. Alors que l'hebdomadaire *Marianne* a affirmé le week-end dernier que « plusieurs mails donnés à la police donnent à penser que Christine Ockrent ne pouvait ignorer le système d'espionnage », la dg déléguée a nié avoir eu connaissance de ces messages, et les avoir vus. « **Je n'ai pas été informée de ce système d'espionnage** », a-t-elle ajouté. « **Je crois qu'elle nous ment** », a estimé de son côté **Maurice Szafran**, directeur de *Marianne*, sur LCI.

Christine Ockrent a aussi **pris ses distances avec Candice Marchal**. Alors que, sur RTL, le journaliste Jean-Michel Apathie remarquait que celle-ci était chargée d'organiser son agenda, la dg déléguée a répondu : « Ah pas du tout... pas du tout... » « Ce n'était **pas ma collaboratrice la plus proche** », a-t-elle insisté. Interrogée sur le fait de savoir si elle avait parlé avec Candice Marchal de cette affaire d'espionnage, Christine Ockrent a assuré que ce n'était pas le cas.

L'affaire d'espionnage intervient sur fond de conflit larvé, depuis plusieurs mois, entre Christine Ockrent et Alain de Pouzilhac. Interrogée sur le fait de savoir si elle pouvait continuer à travailler avec le pdg, la dg déléguée répond : « **En tout cas, je m'y emploie.** » ■

FRANCETELEVISIONS : la « note d'orientation stratégique » envoyée aux managers

La présidence de **France Télévisions** vient d'envoyer à ses managers la « **note d'orientation stratégique** » qui, intitulée *Conquête et reconquête*, est basée sur les réflexions menées en interne ces derniers mois, a indiqué *La Correspondance de la presse* dans son édition d'hier. **Rémy Pflimlin**, qui y précise sa vision de l'identité de chacune des chaînes du groupe - sans grand bouleversement par rapport à celles d'aujourd'hui -, y répète en leitmotiv : « C'est en distinguant que l'on rassemble, et c'est en se distinguant que l'on se ressemblera », indique la lettre quotidienne. Il souhaite aussi modifier le slogan pour passer de « La télévision de tous les choix » à « **La télévision de tous les publics et de toutes les envies** ». Parmi les éléments de la note, Remy Pflimlin explique vouloir intégrer « de **nouveaux indicateurs de la performance** » dans le Contrat d'objectifs et de moyens qu'il va renégocier dans les prochains mois.

Côté **numérique**, il souhaite faire « un peu moins mais plus ambitieux, avec **plus de moyens** et avec des **priorités claires** ».

Les **salariés** du groupe, qui se verront également adresser cette lettre, pourront « **contribuer à la réflexion** sur le projet d'entreprise au moyen de l'**intranet** Mon espace durant le mois de **janvier** », précise la direction du groupe dans ses réponses écrites aux questions formulées par différents syndicats lors du dernier CCE. Le groupe prévoit aussi la mise en place de « **groupes d'experts** regroupant des représentants des différents secteurs d'activités » qui se réuniront pendant la **seconde quinzaine de janvier**, selon ce même document dont nous avons eu copie. Selon la direction, le « **plan d'entreprise** » sera « **finalisé** » courant février et permettra la négociation du nouveau Com « au cours du premier semestre ». ■



TV sur câble, satellite, ADSL, mobiles

TV5 MONDE : nouveaux accords de distribution aux Etats-Unis avec Comcast

TV5 Monde a conclu **deux nouveaux accords de distribution** avec le câblo-opérateur américain **Comcast**, a-t-elle indiqué hier. La chaîne francophone est ainsi reprise depuis mardi sur le réseau câblé de **Denver** et dans tout **l'Etat du Colorado** et sera également diffusée, à partir du 15 décembre, à **Philadelphie**. Ces deux lancements couvrent un total de 1 880 000 foyers abonnés. Le signal Etats-Unis de TV5 leur est proposé à la carte pour **9,99 dollars par mois**.

Comcast propose déjà TV5 Monde sur ses réseaux de San Francisco, Seattle, Portland, Houston, Boston, Chicago et Washington DC, rappelle-t-elle à cette

occasion. Au global, la chaîne, également reprise dans des offres d'autres opérateurs câble (Cox Cable, Time Warner), satellite (Dish) et ADSL (Verizon, AT&T...), a « **plus de 330 000 foyers abonnés** » aux Etats-Unis, nous précise-t-elle. **57 %** de ses téléspectateurs sont « **non francophones natifs**, grâce notamment au sous-titrage en anglais des programmes », explique le communiqué. Selon TV5, qui bénéficie aux Etats-Unis d'un **taux de réabonnement de « 99,3 % »**, elle est, hors chaînes hispanophones, « **"l'offre ethnique" payante** qui compte **le plus grand nombre d'abonnés** aux Etats-Unis ». ■

BFM BUSINESS : arrivée sur Fransat (sur le canal 64)

BFM Business, la chaîne d'information économique et financière lancée par le groupe **NextRadioTV** le mois dernier, est désormais accessible **gratuitement sur le canal 64 du bouquet satellite Fransat**, diffusée via le satellite **Atlantic Bird 3** (5° Ouest),

indique l'opérateur. BFM Business était déjà accessible sur ADSL, Numericable et sur la TNT Ile-de-France sous le nom de BFM Business Paris. Le groupe avait part, au lancement, de son ambition de la proposer aussi sur satellite, notamment dans l'offre de CanalSat. ■

TNT

TOUT NUMERIQUE / IDF : message d'alerte, sur la nécessité de s'équiper, diffusé à l'antenne

Les **téléspectateurs d'Ile-de-France** qui ne reçoivent pas encore la TV numérique voient défiler, depuis mercredi, un **bandeau les avertissant qu'ils doivent s'équiper avant le 8 mars**, date de l'extinction de la diffusion analogique en Ile-de-France, indique le Gip France Télé Numérique. « Adaptez ce poste pour recevoir la télévision numérique dès maintenant et au plus tard le 8 mars, sinon vous ne recevrez plus la télé », prévient le message. Diffusé sur **TF1, France 2** et **France 3**, il donne aussi le numéro du 0970 818 818 pour s'informer (coût d'un appel local). Le

message est diffusé actuellement **8 fois par jour**, à 9 h 40, 13 h 10, 14 h 10, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 15, 20 h 25 et 21 h 50, à raison de **deux passages successifs d'environ 30 secondes** chacun, nous précise le Gip. Cette fréquence de diffusion **durera jusqu'au 8 février**, pour s'intensifier à partir de cette date. Les messages seront alors diffusés **toutes les heures**, à raison de deux passages successifs, sur les mêmes chaînes. Le rythme de diffusion s'accroîtra encore deux semaines avant le basculement : les messages seront alors diffusés **deux fois par heure**. ■

TDF / TNT OUTRE-MER : Loret Telecom, partenaire technique

TDF, partenaire technique de **France Télévisions** pour le déploiement de la **TNT en outre-mer**, a choisi **Loret Telecom** (groupe Loret) pour le transport de la TNT dans certains territoires ou collectivités, ont annoncé les deux sociétés. Les trois filiales de Loret Telecom, **Martinique Numérique**, la **Réunion Numérique** et **Guyane Numérique** - chacune détentrice dans sa zone d'une délégation de service

public de 20 ans pour la construction et l'exploitation du réseau haut débit régional - vont ainsi assurer ou contribuer au transport des flux télévisuels sur, respectivement, la zone de la **Trinité**, **l'ensemble du territoire de la Réunion** et la zone de **Kourou**. Sur la Martinique, le partenariat avec TDF devrait s'étendre à des « prestations complémentaires pour la diffusion de la TNT sur le territoire », précise le communiqué. ■

tout savoir sur tout l'audiovisuel ?

facile avec la recherche par mot-clé dans tous les Satellifax !

www.satellifax.com

TV 3D : entre 20 et 30 % des foyers équipés d'ici 2015 dans les principaux pays européens (étude)

Entre 20 % et 30 % des foyers seront équipés d'un écran TV 3D d'ici 2015 dans les cinq principaux pays d'Europe (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni et Italie), selon une étude publiée hier par le cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC). Alors qu'en 2009 la 3D était une « technologie encore émergente », 2010 est « l'année de son essor », selon PwC, qui souligne qu'« un cap crucial a été franchi avec le succès commercial du film *Avatar* » en 3D, note le cabinet. « Dans les secteurs du cinéma, de la télévision et des jeux vidéo, la 3D est en progression et est en train de créer un véritable écosystème économique », indique encore PwC. Selon le cabinet, 15 % des films seront produits en 3D en 2015. Les TV 3D « devraient pénétrer entre 20 et 30 % des foyers européens » à cette date, ajoute le cabinet. Avec, d'ici là, un tournant avec les jeux Olympiques de Londres. « Les jeux Olympiques de 2012 décideront de l'essor définitif de la technologie dans le domaine de la télévision », estime Vincent Teulade, directeur au sein de l'activité conseil de PwC, cité dans le communiqué.

Le cabinet relève plusieurs progrès « significatifs » accomplis selon lui par le secteur de la 3D, notamment dans le cinéma. Alors que seulement un film 3D était présent dans le box office américain, il y en a eu 3 en 2009 et 8 en 2010. Plus de 40 sont prévus en 2011

et « environ 15 % des films produits en 2015 le seront en 3D », selon le cabinet. En outre, les ventes des ventes de DVD 2D des films 3D n'ont pas été impactées et « continuent d'être un pilier des revenus de la production d'un film.

"Généralisation des TV 3D à la prochaine génération"

Concernant la TV 3D, la baisse des prix « permet d'envisager facilement leur généralisation à la prochaine génération. Aujourd'hui l'entrée de gamme pour un téléviseur 3D est accessible pour moins de 1 000 € », souligne le cabinet. En attendant, il ne faut pas céder à « un raz de marée 3D » afin d'éviter un « effet déceptif » pour le consommateur, poursuit l'étude. PwC estime que la 3D ne pourra se développer qu'avec « une véritable réflexion de fond sur les business models et la conception de contenus spécifiques à cette technologie ». « Nous continuons de croire en un développement de la 3D à condition que les acteurs évitent des objectifs économiques comme la diffusion de films 3D de qualité médiocre, la sur-taxation des séances en 3D et des lunettes 3D, ou les promesses excessives en matière de contenus 3D pour la télévision. *Avatar* a créé un appel d'air pour la 3D mais reste un phénomène exceptionnel », souligne Vincent Teulade. ■

FTP / ADSTREAM : partenariat sur la dématérialisation des spots publicitaires

France Télévisions Publicité et Adstream ont conclu un partenariat visant à « (optimiser) la livraison dématérialisée de leurs spots publicitaires », ont-ils annoncé hier. Les sociétés ont « [connecté leur] deux systèmes » : le dépôt des fichiers des films publicitaires sur son extranet pour la première et la gestion, la visualisation et la commande des films

publicitaires vers les régies TV pour la seconde. Cela « permet à présent aux post-producteurs, annonceurs et agences de bénéficier de l'ensemble des services de dématérialisation de France Télévisions Publicité au travers de la plate-forme de commande d'Adstream », explique le communiqué, qui cite Vidéomage, Mikros Image et Beam TV. ■

Justice

PATRICK BINET (TF1 DA) : un an de prison avec sursis pour homicide involontaire

L'ancien patron de TF1 International, Patrick Binet, a été condamné hier à Paris à un an de prison avec sursis et 35 000 euros d'amende pour homicide involontaire, après la mort par overdose d'un homme à son domicile, et infraction à la législation sur les stupéfiants. Patrick Binet, devenu depuis les faits directeur général de TF1 Droits audiovisuels, avait été placé en garde à vue le 17 avril 2008 après la découverte à son domicile parisien du corps sans vie d'un homme avec qui il avait passé la soirée. C'est à son réveil qu'il avait fait la macabre découverte et appelé les secours. La victime, âgée de 40 ans et haut fonctionnaire au ministère de la Culture et de la Communication, avait succombé à une crise cardiaque à la suite d'une partie fine, au cours de laquelle elle

avait consommé des produits stupéfiants. Patrick Binet également poursuivi pour possession, consommation et cession de drogue, était par ailleurs soupçonné d'avoir détruit des preuves, dont des papiers ayant contenu de la cocaïne, jetés dans une poubelle et à la rue avant l'arrivée des policiers. Plus tôt, à l'audience, le procureur Anne-Cécile Alexandre avait requis 8 mois d'emprisonnement et 10 000 euros d'amende contre le prévenu, estimant que Patrick Binet « n'avait pas pris les mesures permettant d'éviter l'issue tragique ». La défense avait quant à elle demandé la relaxe pour Patrick Binet qui, ayant reconnu la destruction « intentionnelle » des preuves, ne s'était « déresponsabilisé à aucun moment » depuis la tragédie. ■

TELEVISEURS CONNECTES : accord entre l'Ina et Philips

L'Ina accroît sa visibilité sur les **téléviseurs connectés** : après Samsung (en mars) et Toshiba (en septembre), l'institut a conclu un accord avec **Philips** qui va également reprendre son service dédié sur ses appareils connectés, a-t-il annoncé hier. L'application est basée sur l'**offre gratuite de l'ina.fr**, où « plus de 100 000 vidéos sont accessibles en consultation libre ou en téléchargement », indique le communiqué. Le contenu du service sur ces téléviseurs sera évolutif. Elle débutera avec la mise à disposition d'une « vidéo du

jour », en lien avec l'actualité, et d'un accès à des sélections de « vidéos éditorialisées » classées par thématique (sport, art, science, cinéma, etc.). Par la suite, l'offre sera étendue à l'ensemble des contenus gratuits de l'ina.fr, assure l'Institut.

Le service propose des **fonctionnalités de navigation** comme un affichage des vidéos par playlists, le mode plein écran, un moteur de recherche, un accès aux vidéos les plus vues ou encore la mémorisation des vidéos favorites. ■

Disparition

JEAN BELIARD : décès de l'ancien dg de Radio Monte-Carlo

Jean Béliard, ancien ambassadeur et **ancien directeur général de Radio Monte Carlo**, est **décédé mardi** à Neuilly-sur-Seine à l'âge de 91 ans, a annoncé sa famille. Né le 22 mars 1919 à Colmar, licencié en droit, Jean Béliard rejoint dès 1940 les services secrets de la France Libre en métropole. Après

la guerre, il avait entrepris une carrière diplomatique, interrompue pendant deux ans pour être directeur général de Radio Monte-Carlo (1964-1966). Il sera ensuite notamment ambassadeur à Mexico, à Brasilia et à Ottawa et chef du service de presse du Quai d'Orsay. ■

JEAN-MARIE LEFEBVRE : décès du journaliste de RTL

Jean-Marie Lefebvre, l'une des figures de la rédaction de **RTL**, est **décédé** mercredi soir à l'âge de **62 ans**. Jean-Marie Lefebvre avait **commencé sa carrière de journaliste à Europe n°1** en 1973. **Pendant 14 ans**, il avait successivement **présenté les journaux**, suivi l'activité diplomatique au **service étranger** avant d'en devenir le **chef adjoint**. Envoyé comme **correspondant aux Etats-Unis**, il avait été nommé à son retour **chef du service étranger**. De

1987 à 1992, il officiait sur **La Cinq**, comme chroniqueur de politique étrangère. Jean-Marie Lefebvre avait rejoint la rédaction de **RTL en 1992**. Jusqu'en 2002, il avait été **rédacteur en chef et présentateur du journal de 18 h**. Nommé **chef du service étranger en 2003**, il était devenu l'année suivante **rédacteur en chef et présentateur de la tranche matinale 7/8** le week-end. **En 2007**, il était devenu **conseiller éditorial auprès de la direction de l'information**. ■

Nominations

INA : membre du conseil d'administration

Anne Durupt, dg déléguée du CNC, est nommée **membre du conseil d'administration de l'Ina**, en

qualité de représentant de l'Etat, selon un décret paru hier au *Journal officiel*. ■

COBALINK REGIE : directeur de la publicité en charge de Men's up TV

Pierre Clazure, précédemment chef de publicité pour L'Equipe TV, rejoint **Cobalink Régie** en tant que **directeur de la publicité** ; il assurera la commercialisation de **Men's Up TV**, chaîne éditée par **Warm Up interactive (WUi)**, filiale à 47 % du groupe

Cobalink. Rappelons que cette chaîne dédiée aux hommes de 25 à 49 ans, lancée le 21 septembre, est diffusée chez Free, Alice, SFR et Orange ainsi que sur le site mensup.fr (nos informations du 17 septembre). ■

FRANCE TELEVISIONS : dga en charge de la fabrication et des technologies

Sur proposition de **Martin Ajdari**, directeur général délégué en charge de la gestion, des finances et des moyens de France Télévisions, **Jean-Marc Philbert** a été nommé **directeur général adjoint** en charge de la fabrication et des techniques, a annoncé hier le groupe,

précisant que la nomination prendra effet à partir du 3 janvier. Agé de 54 ans, **Jean-Marc Philbert** était depuis 2003 **directeur technique de TF1**. Il avait été de 1999 à 2003 directeur de l'équipement et des nouvelles technologies de **France 3**. ■

JEROME CLEMENT : président du Théâtre du Châtelet

Jérôme Clément, président fondateur d'Arte, a été nommé hier **président du Théâtre du Châtelet** par le conseil d'administration. Il était déjà administrateur de ce théâtre. Rappelons que Jérôme Clément, 65 ans, actuel président du pôle français Arte France, cédera la place en mars 2011, à Véronique Cayla, présidente du CNC.

Par ailleurs **Mathieu Pigasse**, 42 ans, vice-président de la banque Lazare, propriétaire et président des *Inrockuptibles*, et co-directeur du quotidien *Le Monde*, avec Pierre Bergé et Xavier Niel, a été **nommé trésorier**. Il siégeait aussi au conseil d'administration du théâtre. ■

Programmes, audiences

FRANCE 2/COYOTE: L'œil en coulisse, nouveau magazine présenté par A.Afanoukoé, lancé fin janvier

Aline Afanoukoé, qui anime le *Top 50* et le *Top d'Aline* sur **Europe 1**, va également présenter un **nouveau magazine sur France 2** intitulé *L'œil en coulisse*, indique la chaîne. Ce magazine de 90' produit par **Coyote** se propose de **faire découvrir « la face cachée » de certains**

événements. La chaîne cite les exemples de l'ouverture d'un palace, d'un grand prix hippique ou d'une exposition d'art contemporain. Interrogée, France 2 nous précise que ce nouveau rendez-vous sera programmé « **à partir de fin janvier** » et « **en 2ème partie de soirée** ». ■

ARTE / AXE SUD PROD.: nouvelle case hebdomadaire dédiée au théâtre pour enfants

Arte inaugure, à partir de dimanche à 14 h, une **nouvelle case hebdomadaire** baptisée *Pass Pass Théâtre* et dédiée au théâtre pour le **jeune public**. Produit par **Axe Sud Production** (Marie-Pierre Bousquet), ce rendez-vous propose une collection de pièces conçues par de grands **metteurs en scène contemporains**. Chaque spectacle sera précédé d'une **introduction**, offrant des premiers codes de lecture, et **suivi d'un documentaire** sur les coulisses de la création et les métiers du théâtre. *Pinocchio* de Joël Pommerat sera ainsi diffusé ce dimanche 12

décembre, *Mamie Ouate de Papouâsie* de Joël Jouanneau et Marie-Claire Louvet le 19 décembre, *Peter Pan ou le petit garçon qui haïssait les mères* d'Alexis Moati le 26 décembre et *La Jeune fille, le diable et le moulin* d'Olivier Py le 2 janvier.

Rappelons qu'Axe Sud Production, spécialisée dans les captations de pièce de théâtre, de danse et d'opéra, produit également *Multiscenik*, une case dédiée au spectacle vivant, chaque vendredi soir en prime time sur **France Ô**. ■

TELETHON 2010 : le seuil de 90 millions d'euros franchi hier

Le *Téléthon 2010*, qui se poursuit toute la semaine, a franchi hier les **90 millions d'euros de promesses de dons**, soit 6 millions de plus que la somme affichée à la fin du marathon télévisé, a indiqué l'Association française contre les myopathies (AFM). Le 24ème *Téléthon* s'était achevé à la télévision dans la nuit de samedi à dimanche dernier avec un total de 84 076 371 euros de promesses de dons au compteur. **L'animateur Nagui, le journaliste Louis Laforge et Claude-Yves Robin**, directeur de France 2, avaient promis en direct du plateau du *Téléthon* (<http://portail.afm-telethon.fr/>) **de tomber la chemise** si le compteur atteignait cette semaine ce seuil des 90 millions d'euros. **Une photo devrait concrétiser cette promesse de Nagui**, très

bientôt sur le site de l'association (www.afm-telethon.fr), a annoncé cette dernière. En effet, les promesses ont atteint 90 258 890 euros hier matin.

Le compteur continue à tourner et il est toujours possible de faire un don sur telethon.fr ou par téléphone au 3637 ou sur son mobile (m.telethon.fr). « Des essais incluant des centaines de malades sont en cours et représentent autant d'espoir pour de nouvelles victoires contre la maladie », a rappelé l'AFM qui apporte aussi une aide sociale aux familles confrontées au quotidien à de lourds handicaps. En 2009, les dons effectivement recueillis s'établissaient à 95,2 M€, selon le bilan définitif établi plusieurs mois après le marathon télévisé. ■

PLANETE NO LIMIT/EQUILIBRE PROD.: lancement (janvier) de la série doc sur le paranormal, R.I.P.

Planète No Limit (Groupe Canal+) lancera le mercredi 5 janvier en prime time sa nouvelle **série documentaire sur le paranormal**, un « vrai genre » souvent maltraité à la télévision, selon la chaîne : **R.I.P. Recherches**

investigations paranormal, du nom d'un groupe de cinq Français passionnés par ses phénomènes inexpliqués. Produite par **Equilibre Production** (Olivier Hallé) et le groupe R.I.P. lui-même, la série (4 x 52') ■■■

■ ■ ■ suit les cinq ghostbusters dans leurs enquêtes réalisées dans **quatre lieux réputés hantés** : le château de Martinvaast près de Cherbourg, l'Hôtel de Val Sinestra en Suisse, le château de Raray à Compiègne dans l'Oise et l'Abbaye de Lucedio (Principato di Lucedio) en Italie.

Ils s'y installeront pendant deux jours et deux nuits dans le but de « **découvrir s'il y a une réalité**

derrière les phénomènes étranges » en utilisant des **outils technologiques** du type station de vidéosurveillance, caméras infrarouge et thermiques et même « la première salle expérimentale sur la conductivité de l'air et la relation possible avec l'énergie hypothétique dégagée par l'entité », explique Planète No Limit. ■

SACEM / FRANCETELEVISIONS : les grands prix diffusés le 27 décembre sur France 4

Pour la première fois, les **grands prix Sacem** seront diffusés à la télévision, sur **France 4**, le lundi 27 décembre à 23 h 35, annoncent la chaîne et la Sacem dans un communiqué commun. A cette occasion, le **Grand prix de l'auteur-réalisateur de l'audiovisuel** sera remis à **Françoise Boulain**, et celui de la

musique pour l'image à **Jean-Claude Petit**. L'émission, réalisée par **Morgane Production**, sera présentée par Isabelle Giordano et Ariel Wizman. Des extraits de la cérémonie sont disponibles sur http://culturebox.france3.fr/#/prix_de_la_sacem ; youtube.fr et www.sacem.fr. ■

MTV : la série *The Big Bang Theory* diffusée à partir de janvier

MTV (MTV Networks France) annonce la **diffusion**, à partir du **3 janvier**, en **prime time**, de la série américaine ***The Big Bang Theory*** (CBS), déjà diffusée en France sur NRJ 12. Cette série humoristique met en

scène deux scientifiques colocataires, passionnés de physique, qui passent le plus clair de leur temps à jouer aux jeux vidéos. Mais l'arrivée d'une blonde et plantureuse voisine va perturber leur quotidien... ■

TUNISIE / NESSMATV : lancement d'une émission ciblant 40 millions de femmes au Maghreb

La chaîne privée tunisienne, **Nessma TV**, compte cibler **40 millions de femmes au Maghreb**, en lançant mardi prochain un magazine intitulée ***Interdit aux Hommes***, a indiqué hier son pdg à la presse. « Dans ce magazine de 90 minutes, des chroniqueuses d'Algérie, Maroc et Tunisie vont renvoyer chaque mardi à 40 millions de femmes au Maghreb un miroir qui rend beau et qui donne de l'espoir », a déclaré **Nabil Karoui**. « L'émission sera à 100 % féminine mais ne manquera pas de susciter la curiosité et l'intérêt des hommes sur le quotidien de leurs compagnes qu'elles soient branchées, intellectuelles ou mères de famille, a-t-il ajouté. Elle s'intéressera au

monde actuel des femmes, à leurs préoccupations, à leurs choix de vie dans un langage léger et accessible à travers le Maghreb. »

Nessma TV (Brise) est la **deuxième chaîne généraliste satellitaire privée en Tunisie**. Lancée d'abord sans grand succès en 2007, elle a connu un nouveau départ en 2009 avec un accent particulier sur sa vocation de média régional maghrébin. Fondée par le groupe tunisien **Karoui & karoui**, la chaîne a cédé 50 % de son capital au groupe Italien **Mediaset**, filiale de Fininvest de Silvio Berlusconi, et à **Quinta Communications** du producteur de cinéma franco-tunisien **Tarak Ben Ammar**. ■

Distinctions

PRIX DE LA PLUS BELLE HISTOIRE DE MER : le journaliste de France Info C. Bex récompensé

Christian Bex, chroniqueur et grand reporter à **France Info**, a remporté hier le **Prix de la plus belle histoire de mer**, pour son sujet sur Roland Jourdain et Philippe Monnet dans le cadre du « Journal de la Route du Rhum », reportage diffusé le 4 novembre sur l'antenne de France Info.

Ce prix, mis en place à l'occasion de la « Route du Rhum - La Banque Postale », a pour but de valoriser et **récompenser l'article de presse écrite, le reportage**

audiovisuel et web relatant un fait de course ou une histoire de marin liés à l'événement. Le jury était composé de **Didier Decoin**, écrivain et membre de l'Académie Goncourt, **Patrick Werner**, président du directeur de La Banque Postale, **Christine Kelly**, journaliste, écrivain et membre du CSA, **Jean-Pierre Champion**, président de la Fédération française de voile, **Gérard Petipas**, ancien marin, fondateur de la société Pen Duick avec Eric Tabarly, et **Patrick Poivre d'Arvor**, journaliste et écrivain. ■

LFP / TNT PAYANTE : incertitudes autour de la chaîne CFoot

(*Le Figaro*, jeudi 9 décembre)

(Alors que la CSA va auditionner, le 13 décembre, les trois candidats à une chaîne TNT payante sur le multiplex R3)

La candidature de CFoot, [la chaîne de la Ligue de football professionnel], pose des problèmes juridiques. En effet, la LFP est une association de 1901 qui, selon la loi, doit organiser des compétitions sportives, centraliser des droits et les commercialiser afin d'en maximiser les recettes pour les répartir entre les clubs professionnels et le football amateur. Aura-t-elle le droit

d'éditer et de distribuer une chaîne ? Second problème, la LFP organise elle-même l'appel d'offres. Peut-elle le faire et en même temps participer à l'appel d'offres pour sa chaîne ? Même dans le cas où CFoot s'engagerait à ne récupérer que les droits qui n'auraient pas été vendus au prix de réserve fixé. Enfin, CFoot pourrait se retrouver en concurrence frontale sur le marché de la télévision avec Eurosport et Canal+ alors qu'elle exploitera des droits sans les payer. ■

COMCAST / TIME WARNER : la guerre semble déclarée contre Netflix

(Jamal Henni, *La Tribune*, jeudi 9 décembre - article en ligne sur www.latribune.fr)

La guerre semble déclarée contre Netflix. Coup sur coup, Time Warner et le câblo-opérateur Comcast ont multiplié les attaques contre le californien qui a déjà conquis 16 millions de clients aux Etats-Unis. [...] Le directeur général de Time Warner, Jeff Bewkes, a récemment multiplié les critiques contre Netflix, qu'il dit voir comme un concurrent de sa chaîne payante HBO. « Je ne vois pas le modèle économique d'un service vendu 8 à 10 dollars par mois », a-t-il déclaré le 1er décembre. [...] Il a aussi estimé que les studios qui ont conclu des accords dans la VoD avec Netflix (Paramount, MGM, Lions Gate) avaient commis une erreur. Mercredi, Netflix a récidivé en annonçant un accord avec Disney qui lui donne accès aux programmes d'ABC et Disney Channel. De son côté, Jeff Bewkes a répété, lundi, qu'il préparait pour début 2011 un service de VoD premium, où les films seraient disponibles plus tôt (un à deux mois avant leur sortie en DVD) mais plus cher (15 dollars). [...] De son côté,

Comcast a décidé de s'attaquer aux « tuyaux » utilisés par Netflix, qui représentent à lui seul plus de 20 % des téléchargements effectués entre 20 heures et 22 heures. Le 11 novembre, Netflix a passé un accord pour utiliser le réseau de l'opérateur américain Level3. Toutefois, ce dernier ne possède que le cœur de réseau, et doit passer par d'autres opérateurs pour atteindre l'utilisateur final, comme par exemple celui de Comcast, qui fournit de l'internet à 17 millions de foyers. Jusqu'à présent, l'échange de trafic (peering) entre Level3 et Comcast était gratuit, car considéré comme équilibré. Mais le 19 novembre, le câblo-opérateur a demandé à l'opérateur télécoms de commencer à lui payer une surtaxe. Comcast affirme que Level3 lui envoie deux fois plus de trafic qu'auparavant. Du coup désormais, se plaint Comcast, Level3 lui envoie cinq fois plus de trafic que lui. Level3 dénonce une atteinte au principe de neutralité d'internet, et a saisi le gendarme des télécoms américain, la FCC. ■

TF1 : la direction financière récompensée par la DFCG

(Julie Le Bolzer, *Les Echos*, jeudi 9 décembre - article en ligne sur www.lesechos.fr)

[...] SEB, TF1 et Crédit Agricole, trois noms emblématiques de l'économie hexagonale, se voient ainsi distingués par la première édition du palmarès des directions financières, établi par *Echanges*, la revue de la DFCG (Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion), en partenariat avec *Les Echos*. [...] La revue a aussi changé pour la direction financière de TF1, deuxième du classement. « Dans les médias, le rôle des directions financières a été transformé, car il s'est agi d'intégrer l'évolution du paysage audiovisuel avec l'apparition de la TNT, des bouleversements du marché publicitaire, des avancées technologiques, détaille Philippe Denery, directeur général adjoint finances de TF1. La direction financière se doit d'accompagner le changement et de fournir aux opérationnels un instrument de mesure agissant comme un baromètre, afin d'évaluer les effets des

décisions dans le court terme et le moyen-long terme. Par exemple, le budget annuel fait l'objet d'une actualisation deux fois par an, afin d'ajuster les tendances à fin d'année et de réorienter les plans. De plus, le groupe a mis en place un processus de prévision permanente afin d'affiner, sur ses comptes à fin d'année, l'impact des événements et des projets en cours. » [...]

Ce qui émane du palmarès : le travail d'équipe s'avère « indispensable à une bonne supervision des fonctions de gestion et de comptabilité », note Philippe Denery, de TF1. De ce fait, la dimension humaine du management occupe une place croissante dans ces fonctions de gestion. C'était l'un des critères de ce palmarès, évalué selon plusieurs indicateurs : taux de turnover, pourcentage de l'effectif ayant obtenu une promotion, budget formation, pyramide des âges. ■ ■ ■

■ ■ ■ « Dans ce domaine, le trio de tête se positionne très bien, notamment TF1, qui arrive en première place », précise Frédéric Mascré. Autre critère largement développé dans le questionnaire adressé aux entreprises désireuses de participer au classement : la gestion des risques. « Il est intéressant de constater que les trois lauréats y obtiennent une très

bonne place. Cela montre que, globalement, les directions financières partagent cette même préoccupation », poursuit Frédéric Mascré. Toutes les informations récoltées laissent présager que « d'année en année, ce palmarès permettra d'établir des comparatifs et pourra donc se révéler être un outil fort utile, en particulier pour les directions financières ». ■

RMC : Ségolène Royal anime aujourd'hui la tranche de Jean-Jacques Bourdin à partir de 9 h
(Julien Mielcarek, *Ozap*, jeudi 9 décembre - article en ligne sur www.ozap.com)

Lors de la dernière présidentielle, Jean-Jacques Bourdin avait pris l'habitude de laisser son micro à des politiques pour qu'ils dialoguent directement avec les auditeurs de RMC. Demain (aujourd'hui, ndr), le journaliste renouvelle l'expérience en confiant l'antenne à Ségolène Royal. Après avoir répondu aux questions de Jean-Jacques Bourdin à 8 h 35, la présidente de la région Poitou-Charentes remplacera le présentateur de

la matinale à partir de 9 heures. « Ségolène Royal sera face aux auditeurs de RMC pour répondre à leurs questions qu'ils pourront directement poser en appelant le 3216 », résume RMC. Par ailleurs, la station inaugurera une nouvelle forme d'interactivité puisque les auditeurs pourront suivre cet entretien en direct sur le site web de RMC en commentant sa prestation via l'application Facebook Live. ■

Agenda

LES EMISSIONS ET INVITES MEDIA DU WEEK-END

La Médiasphère (LCI), vendredi 11 h 10 (+15h10, dim 10h10) : Pierre Bellanger, président-fondateur de Skyrock.
« Espionnage à France 24 : acte isolé ou nouvel épisode de la guerre des chefs ? » « La presse quotidienne au régime sec ? *Le Monde, Libé, Le Parisien* : économies en vue » « Nicolas Sarkozy dans Stade 2 »

Telle est ma télé (TPS Star), dimanche 13 h 30 : Denis Brogniart, animateur de *Koh Lanta* et *Permis de reconstruire* (TF1). Laury Thillman (Miss France 2011) et Sylvie Tellier, présidente de la Société Miss France.

Médias le magazine (France 5), dimanche 12 h 35 - *Planète medias* (BFM Radio), samedi 7 h (+dimanche 18 h) - *Les dessous de l'écran* (RTL), dimanche 13 h 10 - *Masse critique* (France Culture), dimanche 19 h (en direct)

L'AGENDA DE SATELLIFAX : les événements et conférences des prochaines semaines

- Aujourd'hui 10:00 : Arcep, conférence de presse pour la présentation de l'étude 2010 sur la diffusion des technologies de l'information.
- lun. 13 déc. 09:00 : 4èmes Assises de la convergence des média. Contact : 01 46 99 10 80
15:30 : auditions par le CSA des trois candidats à une fréquence en TNT payante sur le multiplex R3
19:30 : rentrée du Master 2 Pro Ciné/TV, leçon inaugurale par Thomas Valentin (M6). C.: rs2010@timedia.fr
20:00 : Club audiovisuel de Paris, dîner autour de Marie-Christine Saragosse, dg de TV5 Monde, sur le thème « TV5 Monde, un bon investissement pour la France ». Contact : 06 85 11 65 39
- mar. 14 déc. 09:00 : Free, présentation de la nouvelle box V6. Contact : jaudap@iliad.fr
09:15 : NPA, matinée débat "Lien social et culture populaire à l'heure du numérique". C.: 01 74 71 43 80
- mer. 15 déc. 10:00 : Club parlementaire sur l'avenir de l'audiovisuel, petit déjeuner autour de Dominique Richard, pour un point sur le rapport d'étape de sa mission sur les perspectives du secteur audiovisuel à l'horizon 2015. Contact : 01 43 80 62 26
12:30 : Médiamétrie, déjeuner de presse sur la mesure d'audience de la télévision en différé. Contact : 01 47 58 97 55
- jeu. 16 déc. 08:00 : *Les Echos*, conférence Médias 2010. Contact : skhatchadourian@lesechos.fr
10:00 : CSA, présentation des résultats de la 2ème vague du baromètre de la diversité. C.: 01 40 58 36 29
19:00 : Rentrée du Master droit, économie et gestion de l'audiovisuel de Paris 1
- mar. 11 janv. 11:00 : Fipa, conférence de presse de présentation de la 24ème édition du Festival international de programmes audiovisuels. Contact : 01 43 40 30 97
- mar. 18 janv. 16:00 : Simavelec, conférence de presse : résultats 2010, les TV connectées, la 3D. C.: 01 45 05 71 74
- lun. 24 au d. 30 janv. Festival international des programmes audiovisuels à Biarritz. Contact : 01 44 89 99 99

Groupe Sporever

Le groupe Sporever, propriétaire de la marque Media 365 et de la société de production Bouyaka, a été fondé en l'an 2000 par Patrick Chêne, ancien journaliste de France 2 et actuellement animateur de l'émission *Politique Matin* sur LCP. « Après des années sur le service public, je voulais changer, me mettre en danger... Et je m'intéressais de près aux nouveaux médias », explique Patrick Chêne, pdg du groupe. « Au début, on s'adaptait aux attentes des clients, en proposant du conseil, des études marketing, du contenu médias..., poursuit-il. La stratégie, c'était surtout d'avoir de la croissance. »

Détenue notamment par Leccia (32,40 %), Orange France (11,32 %) et Patrick Chêne (10,57 %) - le fonds américain Atlas Venture s'est retiré de la société en février 2010 -, la société fête aujourd'hui ses dix ans, avec une production renforcée, une ligne éditoriale renouvelée, et une présence sur les chaînes historiques. Depuis deux ans, Patrick Chêne a en effet procédé « à des ajustements tactiques ». « L'idée était de revenir aux sources, à notre définition de base : l'édition et la production de contenus médias et nouveaux médias pour la presse, le téléphone mobile, internet [avec ses propres sites *Football365.fr*, *Sport365.fr* et *Sportweek*, mais aussi en marque blanche] et la télévision. »

Un tournant majeur qui s'est concrétisé, en avril 2010, avec l'acquisition de la société de production Bouyaka. Un rachat qui a provoqué des bouleversements stratégiques, mais aussi géographiques, notamment un déménagement à Clichy. « Avec deux plateaux et deux régions, on est devenu une vraie boîte de production, se réjouit Patrick Chêne. Et ça a tout changé non seulement en interne, mais aussi aux yeux de nos clients. » La société a ainsi augmenté ses capacités de production, récupérant au passage des produits premium Orange, une émission pour Téva (un pilote diffusable a déjà été livré) et une autre pour Direct Star (*Gamix*).

Bouyaka et sa filiale Enlarge, créée en 2005 et spécialisée dans les contenus musicaux, ont été absorbées « de manière horizontale », assure Patrick Chêne, et des synergies ont été développées, tant sur le plan administratif qu'en termes de moyens techniques et de production. Jusqu'à présent, la société était surtout connue pour ses productions autour du jeu vidéo et des nouvelles technologies. « L'intégration au groupe Sporever a initié une ouverture sur le sport. Nous avons aussi acquis une expertise sur l'humour, le divertissement et les loisirs en général », explique Bertrand Amar, son directeur général. Pour preuve, les nouveautés de la saison 2010-2011 : le docu-réalité

Fight Quest (13 x 52'), coproduit par NorthSouth Productions et diffusé sur Orange sport, le programme court *Les week-end Cékedubonheur* (Canal j), du nom de l'association parrainée par Omar et Fred qui œuvre pour les enfants hospitalisés, *Gamix* (13'), un magazine sur la culture digitale pour MCM, animé par Anne-Gaëlle Riccio, et *Game Blog* (26'), un magazine hebdomadaire sur les jeux vidéos pour Direct Star. A cela s'ajoute la production, par le groupe Sporever, de flashes d'information et de magazines pour la chaîne Orange sport.

« Aujourd'hui, j'applique les recettes du net au média traditionnel, en l'occurrence la télévision », explique Patrick Chêne. Mais quand on fait de la TNT ou de l'internet, on le fait avec des moyens comparables aux grandes émissions. Les prime à 350 000 euros, on peut aussi les faire. On en a les moyens ! Ce n'est pas parce qu'on a su prendre le virage des nouveaux médias qu'on doit être cantonnés au low cost. » Ainsi, l'objectif du groupe pour 2011 est de « prendre une vraie place dans la production audiovisuelle ». « J'espère même qu'en 2011, on aura fait quelques prime time sur des chaînes de premier plan », ajoute-t-il.

Le groupe développe actuellement 5 à 6 projets : parmi eux, un seul tourné vers le sport, et deux vers les nouvelles technologies. Bouyaka devrait en effet produire, pour Téva, une émission high-tech à destination des femmes. Une émission réservée aux néophytes est également en projet. « Les chaînes ont, comme nous, remarqué que les nouvelles technologies sont des vecteurs d'audiences, commente Bertrand Amar. Aussi, une chaîne comme France 4 pourrait très bien avoir une émission de ce type sur les cultures numériques. La société travaille aussi sur une émission de prime time avec Eric Jean-Jean, qui partira à la rencontre de différents artistes. Egalement à l'étude : plusieurs projets autour de l'humour avec de jeunes talents, notamment Monsieur Poulpe, devenue une célébrité sur internet grâce au succès de son blog. Bouyaka envisage aussi des développements à l'étranger, à l'image de l'émission *Duniamedia*, diffusée sur Al Jazeera Children Channel jusqu'en 2009. La société discute d'ailleurs d'autres projets avec la chaîne.

A noter également que Sporever - Media 365 s'est diversifié dès sa création. Depuis 2000, le groupe propose ses services aux entreprises et se développe aujourd'hui sur la 3D. Patrick Chêne a misé également sur les paris sportifs, avec le site *Paris365*, qui compte 3 M de visiteurs uniques. Enfin, dernier projet en date : le lancement d'un site de jeu vidéo 365 avant la fin de l'année.

Productions

Programmes à l'antenne ou diffusés prochainement (liste non exhaustive)

Game Blog. 26'. Direct Star. Magazine hebdomadaire sur les jeux vidéos.

Azap. 5'. W9. Zapping décalé de l'actualité animé par Camille Combal. Emission quotidienne.

Les week-end Cékedubonheur. Canal j. Programme court. Série de 6 week-ends spéciaux répartis sur l'année.

Fight Quest. 13 x 52'. En coproduction avec NorthSouth Productions. Orange sport. Emission sur les sports de combat.

Rap Star. 26'. MTV. Programme unitaire présenté par Cut Killer.

La Raclée. 26'. NRJ 12. Compétition de football virtuel entre stars.

Gamix. 13'. MCM. Magazine hebdomadaire sur la culture numérique, présenté par Anne-Gaëlle Riccio.

Programmes déjà diffusés

Danone Nations Cup. 26'. Canal j. Emission spéciale.

Re-7. 5'. Canal j. Emission quotidienne sur les jeux vidéos.

La Totale. 26'. NRJ 12. Magazine culturel hebdomadaire.

Marina... j'panne pas! 2'. NRJ 12. Programme court humoristique.

Repères

Création : 2000

Actionnaires : Etat (40 %), Leccia (32,40 %) Orange France (11,32 %), Patrick Chêne (10,57 %).

Chiffre d'affaires : 13,5 M€

Pdg - fondateur : Patrick Chêne

Dga finance, RH, juridique : Carole Rondeleux

Dga marketing, vente, technique : Laurent David

Directeur général de Bouyaka : Bertrand Amar

Producteur : François Duroux

Nous vous proposons chaque semaine une rubrique qui détaille le plan de financement de productions télévisuelles. Le plan que nous publions aujourd'hui concerne **Nicolas Le Floch**, série produite par la Compagnie des Phares & Balises pour France 2 qui est diffusée ce soir, vendredi 10 décembre.

NICOLAS LE FLOCH - épisodes 5 et 6 (saison 3)

FICHE TECHNIQUE

Durée : 2 x 90 minutes

Production : Cie des Phares et Balises (Jean Labib).

Diffuseurs : France 2, Mystery Channel, Ceska Televize.

Genre : fiction.

Tournage : 42 jours (21 en région parisienne et 21 en Dordogne).

Budget : 4 804 176 €

Diffusion : vendredis 3 et 10 décembre à 20 h 35 sur France 2.

Scénariste : Hugues Pagan d'après les romans de Jean-François Parot.

Réalisateur : Nicolas Picard Dreyfuss.

Interprètes : Jérôme Robart, Mathias Mlekuz, Camille de Pazzis, François Caron, Vincent Winterhalter, etc.

Résumé : Brillant commissaire au Châtelet, Nicolas Le Floch enquête dans le Paris du XVIIIème siècle et ses mystères, dans le monde du crime, de la débauche et du vol.

PLAN DE FINANCEMENT (en euros)*	
France 2	3 760 000
TV5 Monde	30 490
CNC	429 195
Mystery Channel (Japon)	21 050
Ceska Televize (République tchèque)	12 400
Région Aquitaine	100 000
Département Dordogne	50 000
Apport producteur (Cie des Phares et Balises)	401 041
TOTAL	4 804 176

* Comptes de production provisoires

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POSTE*		
	en euros	en %
Droits artistiques	227 419	4,7
Personnel	1 231 293	25,6
Interprétation	510 411	10,6
Charges sociales	875 407	18,2
Décors/costumes	619 948	12,9
Moyens techniques	211 350	4,4
Pellicule/labo	25 300	0,5
Transports/défraiements/régie	522 196	10,9
Assurance et divers	144 109	3,0
Frais généraux et imprévus	436 743	9,1
TOTAL	4 804 176	100

* Comptes de production provisoires

Rubrique réalisée pour Satellifax par **CLAIR de LUNE**